
Renvoi au comité des finances du don du brevet de pension de 600 livres du citoyen Laubepine de Paris, lors de la séance du 30 messidor an II (18 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité des finances du don du brevet de pension de 600 livres du citoyen Laubepine de Paris, lors de la séance du 30 messidor an II (18 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 277;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23872_t1_0277_0000_5

Fichier pdf généré le 21/07/2021

écuries d'Augyas. Dans le Sanctuaire étoit élevée une plateforme on y montoit par un grand nombre de degrés. au milieu étoit placé l'autel Sur lequel furent allumés les parfums qui brulerent en Son honneur.

Remplis Et pénétrés du respect le plus profond a la vue de ce feu Symbolique, tous les Spectateurs, tête nue, ont élevé de concert leurs ames vers le Créateur à la Voix de l'Agent National du District; il récitoit la formule de l'Oraison du Républicain. Les cœurs se Sont fondus pour n'en faire qu'un Seul de tous, et les vœux ardens montoient vers le Ciel avec la fumée de l'encens.

Le Président dans un superbe discours où la Déclaration harmonieuse et bien Soutenue ajoutoit encore au pathétique de l'éloquence a parlé des merveilles et de la grandeur des ouvrages qui décèlent l'Etre Suprême. Cette matiere Sublime, mais maniée Supérieurement par ce Vénérable vieillard, C'est (*sic*) le Citoyen heuvrard, n'en devenoit que plus intéressante.

Aussi l'écoutoit-on avec avidité et on craignoit qu'il ne finit trop tôt.

D'autres Citoyens animés de l'Enthousiasme sacré de la pitié et de la Religion ont fait aussi rétentir la tribune de l'éloge de la Divinité. Ils en ont établi les preuves les plus palpables et les ont appuyées sur des bases certaines et Solides,

Enfin l'Agent National du District a lu l'immortel décret. Il en a accompagné les différents articles de Ses sages et Savantes réflexions. On oublioit en l'écoutant que l'heure du repas étoit passée et ce n'est qu'à trois heures qu'a fini l'auguste Cérémonie. Il n'est personne qui ne soit sorti content et édifié ».

L. AUXERROIS (*présid.*), LA GRANGE (*secrét.-greffier*)

11

Le citoyen Pierre-Denis Martin, de Paris, pour et au nom du citoyen Maximilien-Louis-Emmanuel Laubepine, adresse à la Convention son brevet de pension de 600 liv. duquel il fait don à la Convention, à compter du 1^{er} Germinal dernier.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des finances (1).

12

Le comité de surveillance de Sennecey-le-Grand, département de Saône-et-Loire, écrit à la Convention que c'est avec elle qu'il aime à se réjouir des succès éclatants dont la France est redevable à ses immortels travaux, aux sages mesures du comité de salut public, et au courage infatigable de nos braves défenseurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Sennecey-le-Grand, 19 mess. II] (2).

(1) P.V., XLI, 321. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XLI, 321.

(3) C 309, pl. 1201, p. 29.

« Representants du peuple français,

C'est dans votre sein que nous aimons à nous rejouir des succès éclatants qu'obtiennent de jour en jour les armées de la République. Le combat naval avec l'Angletaire, la bataille de Fleurus, la prise d'Ypres et la reddition de Charle le Roi nous avoient transportés de joie et saisis d'admiration : nous venons d'apprendre qu'Ostende, Tournay [blanc] et Mons n'ont pû résister à nos armes et que les immenses richesses de cette première ville sont tombées en notre pouvoir; que les places de Condé, Valenciennes, le Quenoi, et de Landrecy cernées de toute part ne tarderont pas à être rendues à la République au moyen du décret terrible que vous venés de lancer contre les esclaves qui les occupent. Nous apprenons que déjà les habitants de Valenciennes sont en insurrection contre les Autrichiens et les Anglais et que bientôt ces faibles satellites des despotes disparaîtront du sol de la Liberté; nous nous empressons de vous faire connaître la joie que nous inspirent de si heureuses nouvelles, et nous félicitons le comité de salut public dont la grandeur et la sûreté des mesures rendent ces succès plus intéressants. S. et F. »

FOLLEA (*présid.*), CARRÉ, LINAYE, BOVIVONNOIS, PETIT, MÉAUX, DUMONT père, BAYDERET (*secrét.*)

13

L'agent national près l'administration de Langres, département de la Haute-Marne, donne avis à la Convention que 20 ateliers sont en pleine activité pour la fabrication du salpêtre, et que déjà il en a envoyé 11,193 livres à la raffinerie de Paris.

Insertion au bulletin; renvoi à la commission des poudres et salpêtres (1).

14

Le comité de surveillance de Thann, département du Haut-Rhin, félicite la Convention sur ses glorieux travaux; il annonce que deux de ses membres, en travaillant à l'excavation des terres pour le salpêtre dans la grange ci devant seigneuriale, par la quantité d'ossements et de crânes qu'il y ont trouvés, se croient autorisés à croire qu'elle servoit aux ci-devant seigneurs à cacher les meurtres qu'ils faisoient commettre sur ceux de leurs sujets qui avoient le malheur de leur déplaire. Il annonce l'envoi de 49 marcs d'argenterie, et pour environ 6 000 liv. de linge et autres effets cachés chez la nommée Sihwilgué, ex-noble.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de sûreté générale (2).

(1) P.V., XLI, 321. Bⁱⁿ, 3 therm. (2^e suppl^t); J. Sablier, n° 1445.

(2) P.V., XLI, 321.